

Le petit manuel de l'AFNU - AGNU/ Septembre 2019

Assemblée générale des Nations Unies



U N G A



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LES NATIONS UNIES

www.afnu.fr



1

L'Assemblée générale est le **principal organe délibérant des Nations Unies**. Les dispositions la concernant sont contenues dans le chapitre IV, articles 9-22 de la Charte des Nations Unies.

2

Tous les États Membres prennent part aux débats de l'Assemblée générale et chaque État dispose d'une voix.

3

L'Assemblée se réunit en accord avec son Règlement intérieur (A/520/Rev. 18 + Amend.1). Elle tient **chaque année une session ordinaire** et peut également convoquer des sessions spéciales et spéciales d'urgence.

L'Histoire

La première session a eu lieu le 10 janvier 1946 dans le **Methodist Central Hall** à Londres et comprenait des représentants de 51 nations. Il s'est installé au siège permanent des Nations Unies à New York au début de sa septième session annuelle ordinaire, le 14 octobre 1952.

Le rôle de l'AGNU

Elle a le rôle de nommer le Secrétaire général de l'ONU (sur recommandation du Conseil de sécurité), les membres non-permanents du Conseil de sécurité, ceux du Conseil économique et social, du Conseil de tutelle et également ceux de la Cour internationale de justice et du Conseil des droits de l'homme. Elle a un pouvoir de décision sur le budget de l'ONU, la répartition des contributions entre les États membres et l'entrée des nouveaux membres au sein de l'Organisation.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le rôle de l'Assemblée est principalement consultatif, contrairement au conseil de sécurité qui a des pouvoirs principalement exécutifs.

Le débat général annuel de l'Assemblée général des Nations Unies est l'occasion pour les chefs d'État et de gouvernement de se réunir au Siège de l'Organisation afin de débattre de questions d'ordre mondial.

Aujourd'hui, les **193 États Membres** de l'ONU sont représentés à l'Assemblée générale, qui est **l'un des six organes principaux des Nations Unies**, pour y discuter de nombreuses questions internationales et coopérer dans des domaines couverts par la Charte des Nations Unies, comme le développement, la paix et la sécurité, le droit international, etc.





Composition de l'AGNU

Elle est composée de cinq représentants par État membre. Chaque État dispose d'une seule voix, de manière à mettre sur un pied d'égalité tous les États membres

Elle est composée également d'un Bureau, lui-même composé:

- d'un président
- de 21 vice-présidents
- de 6 présidents de commission (un pour chaque grande commission de l'Assemblée)
- d'une commission de vérification des pouvoirs, composée de 9 membres nommés sur proposition du président



Chaque session régulière commence le mardi de la troisième semaine de septembre



Elle est suspendue à la fin du mois de décembre et reprend au mois de février



Elle se conclut le jour avant l'ouverture de la session suivante.

74e session de l'Assemblée générale

Ouverture du débat général de l'Assemblée générale le 24 septembre à 9 heures

Le lundi 23 septembre, le Secrétaire Général de l'ONU convoquera un **sommet sur le climat** et l'Assemblée générale des Nations Unies tiendra une **réunion de haut niveau d'une journée sur la couverture sanitaire universelle**.

Le mardi 24 septembre, à la suite de l'ouverture du 74e débat général, l'AGNU organisera une réunion du **Forum politique de haut niveau sur le développement durable (FPHN)** des Nations Unies, qui se tiendra l'après-midi du 24 septembre et toute la journée 25 septembre;

Le jeudi 26 septembre, l'AGNU tiendra un dialogue de haut niveau sur le **financement du développement**, ainsi qu'une réunion de haut niveau sur **l'élimination des armes nucléaires**;

Le vendredi 27 septembre, l'AGNU tiendra une réunion de haut niveau consacrée à l'examen des progrès accomplis dans le traitement des **priorités des petits États insulaires en développement (PEID)**.

“J'étudierai le potentiel considérable du rôle fédérateur du Bureau de la présidence de l'Assemblée générale et j'utiliserai ses outils de plaidoyer pour promouvoir une approche multilatérale afin de trouver des solutions viables aux problèmes auxquels nous sommes confrontés.” TIJJANI MUHAMMAD- BANDE, PRÉSIDENT ÉLU DE LA 74ÈME SESSION

1

THÈME

Dynamiser les efforts faits au niveau multilatéral en faveur de l'élimination de la pauvreté, d'une éducation de qualité, de l'action climatique et de l'inclusion

2

TIRAGE AU SORT

Conformément à la pratique d'un tirage au sort, le premier siège à hauteur de la première rangée dans la salle de l'Assemblée générale sera occupée par le Ghana durant la 74e session. Les places assises suivantes seront occupées par les autres États Membres placés selon l'ordre alphabétique anglais.



ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LES NATIONS UNIES


UNGA